

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JANVIER 2020  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Etaient présents :

Amné en Champagne	JOLY Gérard	
Auvers sous Montfaucon	POUCE Gérard	
Avéssé	GERBAULT Gaëtan	
Brains sur Gée	VEAU Laurent	GAVALAND Olivier
Brûlon	VANNIER Gilbert	COUDREUSE Daniel
Brûlon	BERNIER Gisèle	CHAUVEAU Cécile
Chantenay-Villedieu	CERBELLE Régis	DE SAINT PRIEST Thierry
Chassillé	VOYDIE Dominique	
Chemiré en Charnie	COUELLE Michel	
Chevillé	LORNE Fabien	
Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel	CHOPLIN Ludovic
Coulans sur Gée		
Crannes en Champagne	DALIBARD Pierre	
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	
Joué en Charnie	NOIR Régis	
Longnes		
Loué	CROYEAU Dominique	PLANTAIS Gérard
Loué	VEAUDECENNE Marie-Laure	CHEVALLIER Laurent
Loué		
Maigné		
Mareil en Champagne	ROGUET Jean-Claude	BUSSON Laurent (consultatif)
Noyen sur Sarthe	MORICE Jean-Louis	AUTRET Marie-Madeleine
Noyen sur Sarthe	GALATI Chantal	OGE Véronique
Noyen sur Sarthe	JARRIE Lionel	
Pirmil	SIETTE André	
Poillé sur Vègre	LAMBERT Isabelle	
St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel	
St Denis d'Orques	PIOGER Fernand	LELIEGE Michel
St Ouen en Champagne	LAINÉ François	
St Pierre des Bois	PORTAIS Florent	
Tassé	LEMERCIER Catherine	
Tassillé	VALLEE Gaëtan	
Vallon sur Gée	PARIS Dany	
Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine	

Absents excusés :

Amné en Champagne	RENOUX Stephen
Chassillé	LEGENDRE Michel (remplacé par suppléant)
Coulans sur Gée	PAQUIER Lucie
Joué en Charnie	LETEIL Guillaume (Pouvoir à NOIR Régis)
Longnes	PINEDO Bernadette
Loué	COUILLARD Maud
Maigné	LUCAS Régis
Noyen sur Sarthe	LANCELEUR Alain
Pirmil	LAGNEAU-DERET Gaël
Poillé sur Vègre	PLONCARD Danièle (Pouvoir à LAMBERT Isabelle)
Saint Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique (remplacé par suppléant)
Vallon sur Gée	DROUIN Michel (Pouvoir à PARIS Dany)

Monsieur VANNIER, Président vérifie que le quorum est atteint, valide les pouvoirs et nomme Bernadette PINEDO, secrétaire de séance.

Le Président demande à modifier l'ordre du jour et présenter le thème économie, en début de séance. Il demande également à rajouter à l'ordre du jour

- **ECONOMIE**
  - Convention SAFER (dans le cadre de la cession de terrains sur la zone Est de Brûlon)
  - Avenant de transfert de la convention SAFER pour les réserves foncières
- **FINANCES**
  - Effacement de dettes sur le budget « Déchets ménagers et assimilés »

Après approbation de l'ordre du jour modifié, approbation du procès-verbal de la précédente séance, à l'unanimité, Le conseil communautaire examine les questions inscrites.

## **ECONOMIE**

### *Cession de terrains sur la zone Est à Brûlon*

Un point est présenté sur la cession de foncier sur la zone Est sise à Brûlon. Il est nécessaire de prévoir des acquisitions foncières en limite de la zone actuelle.

Le Conseil communautaire autorise l'acquisition de terres pour une surface de 47 190 m<sup>2</sup>, via la SAFER. **Délibération n°15-01-2020-01**

Le Conseil communautaire autorise le transfert de propriété de terres pour une surface de 25 090 m<sup>2</sup>, assorti d'un échange avec des terres, propriétés de la communauté de communes, via la SAFER. **Délibération n°15-01-2020-02**

### *Avenant de transfert de la convention SAFER pour les réserves foncières*

La communauté de communes Vègre et Champagne a contracté avec la SAFER en 2009 sur la constitution de réserve foncière. La convention s'applique dorénavant à la communauté de communes LBN



Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le transfert de la convention avec la SAFER pour la constitution de réserve foncière. **Délibération n°15-01-2020-03**

#### Cession bâtiment sis à Loué

La municipalité de LOUÉ a été contactée par la communauté de communes sur la vente du bâtiment.

Le conseil municipal a pris une délibération pour proposer l'acquisition de l'édifice et du terrain, afin de faire réaliser des aménagements en prévision des crues et maintenir l'accès entre la place Germain Pilon et le parking. Le prix d'acquisition proposé s'élève à 61 000 euros.

Les élus représentant la commune de LOUÉ sont invités à se retirer au moment du vote.

Un vote à main levée est réalisé sur la proposition d'achat par la commune pour un montant de 61 000 euros.

#### Votes à main levée comptabilisés :

Votants : 42 Pour : 39 Contre : 0 Abstentions : 03

Le conseil communautaire prend une délibération sur la cession du Moulin au profit de la commune de LOUÉ. **Délibération n°15-11-2020-04**

#### Régularisation baux commerciaux sur la zone de Saint Denis d'Orques

Par suite de l'acquisition de deux bâtiments sur la commune de Saint Denis d'Orques (Cf. Réunion du 13 juin 2018), il convient de régulariser le transfert des baux locatifs commerciaux.

Les locataires actuels souhaitent rester dans le principe du bail commercial. Les baux seront repris à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Le bâtiment occupé par la société EDON sera assujéti à un loyer mensuel de 446,67 euros Hors Taxes. **Délibération n°15-11-2020-05**

Le bâtiment occupé par la Sarl ATOUT BOIS sera assujéti à un loyer mensuel de 458,00 euros Hors Taxes. **Délibération n°15-11-2020-06**

### **SOCIAL SANTE**

#### Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Une consultation a été lancée sur une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le territoire.

A partir de ces données recensées il a été souhaité après présentation en réunion des maires le 18 décembre 2019, repenser en accord avec les professionnels de santé une nouvelle organisation se traduisant notamment par une réorganisation des structures d'accueil existantes.



Trois cabinets d'études ont été consultés directement, la mission est estimée à moins de 40 000 euros Hors Taxes. Il s'agit des cabinets VERIFICA, KONICO et A2MO.

Le cabinet A2MO n'a pas souhaité répondre, en fonction de la charge de travail actuelle.

Le Conseil communautaire, prend une délibération à l'unanimité pour retenir le cabinet VERIFICA. **Délibération n°15-01-2020-07**

## **URBANISME**

### *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

Deux communes membres sont en cours de révision de leur Plan Local d'Urbanisme : les communes de Coulans sur Gée et Joué en Charnie.

La communauté de communes détient la compétence exclusive sur l'élaboration des documents d'urbanisme par suite de l'arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2019, portant transfert de compétence.

Afin que les travaux en cours ne soient pas suspendus, il est proposé à l'assemblée communautaire de contractualiser avec ces deux communes pour leur permettre de mener à terme les actions engagées.

D'autre part, la délibération n°11-12-2019-21 relative à l'approbation de la modification du PLU n'a pas été validée par le contrôle de légalité, pour des motifs liés à l'élaboration d'une convention.

Le conseil communautaire prend donc deux délibérations, à l'unanimité pour la signature d'une convention avec la commune de Coulans sur Gée (**Délibération n°15-01-2020-08**) et pour l'approbation de la modification n°1 du PLU de Coulans sur Gée (**Délibération n°15-01-2020-09**).

## **RESSOURCES HUMAINES**

### *Modification des horaires de travail*

- Dans le cadre de la réorganisation des services, il est proposé de modifier le poste d'un agent technique actuellement basé sur 32h30 hebdomadaires, pour augmenter le temps de travail à 34h30 hebdomadaires.
- Dans le cadre de la réorganisation des services, il est proposé de modifier le poste d'un agent administratif, dont la charge de travail a augmenté à la suite au placement en temps partiel de droit d'un autre agent (80 % d'un temps complet).

Le conseil communautaire, prend une délibération, à l'unanimité sur la modification des horaires présentés, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020. **Délibération n°15-01-2020-10**



Participation garantie maintien de salaire

La communauté de communes participe actuellement en qualité d'employeur à la prise en charge financière partielle des cotisations versées par les agents adhérents à cette caisse complémentaire.

La participation employeur s'élève à 7 euros par agent adhérent, ce qui porte le coût annuel à 2 520 euros par an pour 30 agents concernés.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale préconise une participation à hauteur de 10 euros par agent, soit 3 600 euros par an pour 30 agents concernés.

Il est proposé un vote à main levée en deux temps :

*Maintien de la participation forfaitaire à 7euros par mois et par agent*

Votes à main levée comptabilisés :

Votants : 47          Pour : 0          Contre : 47          Abstentions : 0

*Augmentation de la participation forfaitaire à 10 euros par mois et par agent*

Votes à main levée comptabilisés :

Votants : 39          Pour : 34          Contre : 0          Abstentions : 05

La participation sera appliquée à partir du mois de janvier 2020. **Délibération n°15-01-2020-11**

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire de la commune de CHANTENAY-VILLEDIEU demande à l'ensemble des élus présents, s'ils ont bien été consultés par les services préfectoraux pour émettre un avis sur le projet d'implantation d'un site de méthanisation.

Il est ainsi demandé une présentation du dossier par ses représentants au prochain conseil communautaire.

Une visite d'un site de compostage est prévue le 27 janvier 2020. Elle est ouverte en priorité aux membres de la commission environnement, puis à tout(e) élu(e) intéressé(e).

**Informations**

Les budgets primitifs seront soumis au vote de l'assemblée le mercredi 04 mars 2020.

**FINANCES**

*Effacement de dettes sur le budget « Déchets ménagers et assimilés »*

Un tableau relatif à un effacement de dettes est présenté.

Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, l'effacement de dettes présenté pour un montant total de 3 939,82 euros. **Délibération n°15-01-2020-12**

Nomencl.	Libellé	Numéro	Destinataire/Services
3.2	Acquisition terres BRETON – ZI EST BRULON	15-01-2020-01	Service économie
3.2	Acquisition et échange terres HUART – ZI EST BRULON – La Rétière JOUE EN CHARNIE	15-01-2020-02	Service économie
3.6	Avenant transfert convention SAFER Réserve foncière	15-01-2020-03	Service économie
3.2	Cession Moulin LOUE	15-01-2020-04	Service économie – Commune de Loué
1.4.3	Bail commercial Garage EDON ST DENIS D'ORQUES	15-01-2020-05	Service économie
1.4.3	Bail commercial ATOUT BOIS ST DENIS D'ORQUES	15-01-2020-06	Service économie
1.1.11	Mission programmation et assistance MO – Compétence Santé	15-01-2020-07	Service marchés publics
2.1	Convention délégation PLU COULANS SUR GEE	15-01-2020-08	Direction – Commune de Coulans sur Gée
2.2	Approbation modification 01 PLU COULANS SUR GEE	15-01-2020-09	Direction – Commune de Coulans sur Gée
4.1.1	Modification volume horaires poste agent technique et poste adjoint administratif	15-01-2020-10	Service ressources humaines
4.5.2	Participation garantie maintien salaire	15-01-2020-11	Service ressources humaines
8.8.2	Effacement dettes Budget déchets ménagers (2020)	15-01-2020-12	Service finances